

# Document

## Erignac: l'un des témoins du crime ne reconnaît pas Colonna (28.02)

### **AP – 27.02.**

L'un des témoins de l'assassinat du préfet de Corse Claude Erignac, Marie-Ange Contart, réentendue jeudi matin par la cour d'assises d'appel de Paris qui juge Yvan Colonna, a été catégorique: l'accusé n'est pas l'homme qu'elle a vu le soir du crime.

"Je dis ce que je vois, je ne peux pas dire ce que les gens veulent entendre", a expliqué la jeune femme qui avait livré lors du premier procès un témoignage similaire. "Non, ce n'est pas cette personne que j'ai vu", a-t-elle dit la main tendue et le visage tourné vers Yvan Colonna qui est resté impassible. "Si on me présente l'assassin dans dix ans, je saurai que c'est lui", a-t-elle ajouté.

"Je suis sûre d'une chose, ce que j'ai vu: c'est son regard, son visage et l'arme. Ca me restera toute ma vie", a-t-elle expliqué à la cour. Elle se trouvait dans un véhicule conduit par sa mère qui est passé dans la rue d'Ajaccio où le préfet a été assassiné en 1998. La jeune femme a tenu à souligner que tout s'est déroulé très vite, cinq à six secondes, dans cette petite rue, mal éclairée. "D'autres personnes auront certainement vu autre chose que moi", a-t-elle dit.

Elle a décrit un homme blond, aux yeux rapprochés, joues creusées et barbe naissante. A une question de l'un des avocats de la défense, la jeune femme a été une nouvelle fois affirmative. Non, l'homme dans le box n'est pas l'assassin. "Je l'ai imaginé en blond, en toutes les couleurs. Ce n'est pas son visage, ce n'est pas le monsieur que j'ai vu. Ce n'est pas son pas son regard, ce n'est pas lui, ce n'est pas son visage".

Longuement interrogée par les avocats de la défense, la jeune femme, croupière dans un casino, a rappelé qu'à partir du moment où elle n'avait pas reconnu Yvan Colonna, les enquêteurs ne l'avaient plus considéré comme "le témoin No1". Quant à la taille du tireur, la jeune femme n'est pas formelle. Elle mesure 1,75m et estime que le tireur était au moins aussi grand qu'elle sinon plus. Mardi soir, deux témoins de la scène du crime n'ont pas non plus reconnu en Yvan Colonna l'assassin du préfet.

La cour a suspendu l'audience, trois des témoins devant être entendus dans la matinée étant absents. Ils s'agit de Mathieu Filidori, mis en examen dans cette enquête et qui a bénéficié d'un non-lieu, de Vincent Andriuzzi, présenté comme l'un des initiateurs de l'assassinat du préfet et acquitté en appel en février 2006. Il est arrivé après la suspension. Et de l'ancien commissaire de la PJ d'Ajaccio, Demetrius Dragacci.